

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE STAR IMMOBILIER » en abrégé « I.S.I »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
ADJIN-PALMERAIE, Lot 166, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE STAR IMMOBILIER » en
abrégé « I.S.I »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Promotion immobilière
- Gérance immobilière
- Lotissement
- Expertise immobilière
- Plan et devis
- Courtage immobilier
- Construction (tous travaux de bâtiment) et
achèvement de bâtiments
- Rénovation de bâtiment
- Encadrement et placement d'ouvriers en
bâtiment
- Vente de terrains et de maison
- Achat et vente de produits agricoles et dérivés
- Fournisseurs de mobilier de bureau et
informatiques

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout
établissement financier avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
ADJIN-PALMERAIE, Lot 166, Ilot 14

Dirigeant(s) M GNAKABI PLEGNON LUCIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09243 du 21/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60659/GTCA/RC/2023 du 21/08/2023

